

*Interreg efface les frontières  
Interreg doet grenzen vervagen*



# CHARTRE

POUR UN DROIT AU LOGEMENT DECENT  
POUR UN DROIT AU LOGEMENT DIFFERENT



Union européenne  
Fonds Européen de Développement Régional  
Europese Unie  
Europees Fonds voor Regionale Ontwikkeling



# NOS CONSTATS

- **Le fait d'habiter un logement indécent ou insalubre est un facteur clef de l'exclusion sociale.**





# NOS CONSTATS

- Le droit au logement décent est inscrit dans nos législations, tant en France qu'en Belgique. Pour autant, dans les faits, bien souvent la réglementation n'est pas respectée : par méconnaissance, lenteur juridique, épuisement, crainte ...





# NOS CONSTATS

- La notion de bien-être dans l'habitat est relative : les critères de surpeuplement et de confort sont trop rigides par rapport à la réalité de terrain. Ils dépendent aussi de normes individuelles et collectives propres.



# NOS CONSTATS

- Une souplesse dans les normes habitat est nécessaire vu les modes d'habiter différents, mais aussi parce que nous vivons une situation de crise économique et du logement.



# NOS PRINCIPES



- **Tous les hommes ont Droit à habiter. Il ne s'agit pas seulement d'un droit à un toit. C'est un Droit à la dignité et à la citoyenneté, voire d'un Droit à l'existence.**
- Ne pas expulser pour cause d'insalubrité sans relogement
- Mettre en place un permis de location, réactualisable, et quelle que soit la taille du logement

# NOS PRINCIPES



- **Toute personne a droit à un logement décent, ce qui implique une non exclusion aux niveaux social, économique et culturel.**
- Lutter contre l'insalubrité dans les parcs public et privé avec les mêmes normes, les mêmes procédures et les mêmes dispositifs.
- Accroître l'offre de logement abordable et de qualité

# NOS PRINCIPES



- **Toute personne a le droit d'être relogée dans un environnement de son choix, le droit de choisir son lieu de vie en cas de relogement.**
- Créer des espaces d'accueil, des terrains qui pourraient être mis à disposition des logements dits alternatifs.



# NOS PRINCIPES

- **Toute personne a le droit de choisir sa forme de logement, sans obligation de se conformer aux normes et tout en gardant son droit de résistance à celles-ci (droit de choix de vie, droit à la différence, respect des idéaux de chacun, diminution du temps consacré à réunir les moyens financiers nécessaires pour pouvoir habiter décemment).**
- **Faire évoluer les mentalités, déstigmatiser les situations**
- **Sensibiliser les autorités et les citoyens au logement alternatif**

# NOS PRINCIPES



- **Toute personne a le droit d'habiter selon ses moyens (financiers, culturels, techniques, sociaux,...).**
- Donner aux personnes les moyens de s'approprier leur logement : assouplir les normes - règles d'urbanismes, redonner une place à la créativité, à la personnalisation du logement.



# NOS PRINCIPES

- **Toute personne doit être considérée comme actrice de son parcours logement. Elle a le droit de s'investir personnellement et d'être reconnue dans l'appropriation, l'innovation (sociale – architecturale) de son logement.**
- Pour lutter contre les formes d'exclusion liées au logement, partir des personnes elles-mêmes, (...). Limiter au maximum les politiques d'assistanat.



# NOS PRINCIPES

- **Toute personne (locataire – propriétaire) a le droit d’être informée sur ses droits et devoirs en matière de logement (normes de salubrité et de logement décent, contrat de bail, etc.) ainsi que sur les divers dispositifs d’aide existants.**
  - Permettre un accès centralisé (guichet unique) à l’information sur les droits, devoirs, aides, partenaires concernant l’habitat et les problèmes d’insalubrité ou d’indécence.
  - Faire appliquer les outils réglementaire et coercitifs vis-à-vis des propriétaires malveillants.
  - Réaliser un diagnostic unique en cas de problèmes multiples de logement.

# NOS PRINCIPES



- **Toute personne a le droit d'exprimer ses besoins et souhaits en matière d'habitat (y compris différent) et d'être écoutée.**
- Reconnaître le droit à l'expérimentation et à l'initiative pour sortir de l'indécence :
  - Adapter les produits logement aux besoins spécifiques de la personne sans produire du sous logement.
  - Soutenir les initiatives collectives (coopératives, ...).